

FEDERATION FRANCAISE DE PÊCHE SPORTIVE AU COUP (F.F.P.S.C.)

"PALMARES 200 "

POUR CANDIDATURE AU CHAMPIONNAT DE FRANCE (2^{ème} Division Féminine)

ATTENTION : Vous ne devez faire figurer que les classements individuels de vos 8 meilleurs résultats de concours de l'année disputés sous règlement F.F.P.S.C.. (Les Américaines sont à proscrire). Le classement général des championnats n'est pas pris en compte, seul est accepté, le classement de chaque manche.

Nom : Prénom : N° Licence :

Adresse : Tél.

Date naissance : CD :

Date 1	Lieu du concours 2	N° départ 3	Mode pêche 4	Durée concours 5	Classt 6	N. de pêcheurs 7	Points 9	Coefficient 10

COEFF :

Colonne 4 : C = coup / M = moulinet / CM = coup et moulinet

Colonne 10 : Calcul des coefficients = La place (colonne 6) multiplier par 1000 et diviser par le N. de pêcheurs (colonne 7)

- NOTA : - Toutes les colonnes doivent être renseignées (y compris 5-8-9 et 10)
- Les palmarès incorrectement remplis ne seront pas pris en considération.
 - **Transmettre ce document, après signatures ci dessous, au responsable des championnats nationaux, avant le 15 novembre.**

Dates et Signatures

Candidat (e)

Président du CD

Président du CR